

Ref. D1025

L'entretien individuel annuel / l'entretien professionnel

OBJECTIFS

- ▶ Permettre aux stagiaires d'acquérir des connaissances et des outils méthodologiques leur permettant de planifier dans les meilleures conditions de déroulement possibles, les entretiens individuels à mener.
- ▶ Bien identifier le sens, les enjeux et les finalités de ces entretiens et mieux comprendre la démarche d'évaluation.
- ▶ Acquérir des techniques d'élaboration d'un support d'entretien annuel.

PROGRAMME

- ▶ La démarche d'évaluation
 - l'évaluation du personnel : pourquoi ?
 - . clarifier les situations, optimiser les moyens, dynamiser le personnel
 - . faciliter les progressions
 - la clarification des tâches
 - . objectifs et missions, identifier et clarifier, la notion de contrat d'objectifs
- ▶ Modalités de mise en place
 - nécessité d'un support, pratique de l'entretien, calendrier prévisionnel
- ▶ Les « outils - supports » d'aide à la conduite d'entretien
 - conception des supports
 - objectifs visés
 - grille de préparation pour l'évaluateur et pour le collaborateur évalué
- ▶ Le déroulement de l'entretien
 - la préparation réciproque, la conduite de l'auto-évaluation
 - l'appréciation, le dialogue prospectif
- ▶ L'entretien professionnel (selon la loi du 5 mars 2014)
 - contexte spécifique et enjeux
 - distinction « entretien professionnel » et « entretien annuel d'évaluation »
 - préparer l'entretien professionnel en amont :
 - . définition des informations à tracer, modalités d'organisation
 - les différentes étapes d'un entretien professionnel
- ▶ Bilan et perspectives
 - bilan des entretiens menés, améliorations à apporter aux supports, axes d'améliorations et



Méthodes pédagogiques : Etudes de cas, apports théoriques, législatifs, méthodologiques, mises en situation, travail en sous-groupes, jeux de rôles
Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

Personnes concernées / Prérequis : Directeurs(trices), cadres, chefs de service amenés à réaliser les entretiens annuels

Animation : Conseil en entreprises sociales, titulaire dipl. Dirigeant Ent. Éco. Sociale, DSTS, Diplôme d'Ingénierie sociale ou titulaire Master en GRH.

Nombre de participants : personnes maxi

DPC : nous consulter

Durée : 3 jours, soit 21 heures

INTRA

Ce stage peut être organisé dans votre établissement avec un tarif groupe.

